

QUESTION D'ACTUALITE AU PREFET

Groupe socialiste, écologiste, citoyen et républicain

Séverin LAMOTTE

Conseiller départemental du canton Val de Lorraine Sud



Organisation des élections départementales & régionales :

L'échec de la distribution de la propagande officielle

Monsieur le Préfet,

Les élections départementales et régionales des 20 & 27 juin 2021 ont été une rude épreuve pour notre système démocratique. En atteignant un niveau exceptionnellement élevé – deux électeurs sur trois - l'abstention interroge notre modèle de représentation et le sens civique de nos concitoyens.

Outre la pandémie, l'organisation du scrutin n'est pas étrangère à ce naufrage démocratique. Les attermoissements sur le maintien ou non des élections ainsi que l'incertitude quant à la mise en place du calendrier de la campagne ont sévèrement entaché la sérénité et le sérieux du scrutin. Nous ne pouvons que le regretter amèrement.

La distribution de la propagande officielle a symbolisé cet échec organisationnel. « *Un fiasco sans précédent* », c'est avec ces mots que la mission d'information du Sénat a qualifié l'opération de distribution de la propagande électorale, dans son rapport publié le 22 juillet 2021. Effectivement, les enquêtes estiment qu'un Français sur quatre n'a pas reçu de propagande électorale. Le niveau atteint parfois un électeur sur deux dans certains cantons, et même quatre électeurs sur cinq dans certains villages ruraux ou dans des quartiers en centre urbain.

La multiplication des écueils rencontrés résulte de l'attribution par le Ministère de l'Intérieur - au niveau central comme au niveau des préfectures - de l'organisation d'une partie des opérations de mise sous pli, de routage et de distribution à des opérateurs privés qui n'en avaient pas la capacité opérationnelle et l'expérience antérieure. Ils ont pourtant reçu ce marché public, après examen de leur candidature, jugée sérieuse.

Hélas, porter des documents électoraux ne peut se confondre avec la distribution de prospectus publicitaire. Spécialiste sur le marché, l'entreprise Adrexo n'a pas pris la mesure des efforts logistiques à mettre en œuvre pour répondre aux besoins identifiés par l'administration. Elle n'a pas non plus pris la mesure du sérieux des documents à distribuer.

Face à ce constat, le contrat de distribution qui liait Adrexo avec l'État a été rompu en août dernier. Nous nous en réjouissons, mais nous attendons des garanties pour les élections présidentielles d'avril et les élections législatives de juin.

Pouvez-vous nous assurer que la sincérité des opérations de distribution de la propagande officielle sera bien assurée lors des prochaines élections, en 2022 ?

Je vous remercie.